



EN CAMPAGNE

Le président du PDC défend l'initiative.

Christophe Darbellay:

«On s'apprête, une fois de plus, à réduire la fiscalité des entreprises. Il est temps de songer aux familles et à la classe moyenne.»

L'ACTU

SUISSE | MONDE | ÉCONOMIE

29

FAMILLES Le PDC veut défiscaliser les allocations familiales. Un million de familles en profiteraient, mais le fisc y perdrait un milliard.

Pour le PDC, la classe moyenne vaut bien un milliard

BERNE
CHRISTIANE IMSAND

Faut-il défiscaliser les allocations familiales, comme le propose le PDC? Essoufflé, le président du parti Christophe Darbellay est arrivé en retard à la conférence de presse réunissant, hier, les partisans du projet en expliquant que sa fille avait la varicelle et que les crèches n'acceptaient pas les enfants malades.

On l'aura compris, Christophe Darbellay est un père de famille. C'est aussi en parents que s'étaient présentés la veille les adversaires de l'initiative qui sera soumise au peuple le 8 mars. C'est leur seul point commun. Tandis que le PDC affirme que l'exonération soulagera financièrement plus d'un million de familles, ses détracteurs l'accusent de favoriser les gros revenus et d'affamer les pouvoirs publics. La réforme entraînerait en effet un manque à gagner d'un milliard de francs pour la Confédération et les cantons.

Ces critiques font bondir Christophe Darbellay. «On s'apprête à réduire une fois de plus la fiscalité des entreprises. Il est

ÉCONOMIES D'IMPÔT SELON LE PDC

Exemples pour une famille avec deux enfants (12 et 17 ans)*

		Lausanne		Fribourg		Sion		Genève		Neuchâtel		
Allocation:	Enfant	Formation	230	300	245	305	275	425	300	400	200	250
50 000	revenu imposable	Situation actuelle	56 360	50 000	56 600	50 000	58 400	50 000	58 400	50 000	55 400	50 000
		Avec l'initiative	56 360	50 000	56 600	50 000	58 400	50 000	58 400	50 000	55 400	50 000
Montant de l'impôt	confédération		0	0	27	0	0	0	351	105	0	0
		canton	6 432	5 394	5 982	4 836	5 090	3 932	3 898	2 261	6 750	5 527
Charge fiscale totale			6 432	5 394	6 009	4 836	5 090	3 932	4 249	2 366	6 750	5 527
Économie d'impôt avec l'initiative			1 038		1 173		1 138		1 883		1 223	
70 000	revenu imposable	Situation actuelle	76 360	70 000	76 600	70 000	78 400	70 000	78 400	70 000	75 400	70 000
		Avec l'initiative	76 360	70 000	76 600	70 000	78 400	70 000	78 400	70 000	75 400	70 000
Montant de l'impôt	confédération		84	0	605	363	649	330	1151	789	288	141
		canton	9 900	8 806	9 759	8 455	8 185	6 852	8 296	6 301	11 529	10 233
Charge fiscale totale			9 984	8 806	10 364	8 818	8 834	7 182	9 447	7 090	11 817	10 374
Économie d'impôt avec l'initiative			1 178		1 546		1 652		2 357		1 443	

* Source: simulateur fiscal de l'Administration fédérale des contributions (données de 2014) - Analyses PDC

Infographie: Bindé Régine

temps de songer aux familles et à la classe moyenne. Nous proposons une solution simple, directement applicable, qui profitera à toutes les familles. Il est vrai que toute déduction fiscale a des effets différés selon le revenu, mais cela vaut pour toutes les déductions, et notre régime fiscal en prévoit une quarantaine. Les familles qui paient peu d'impôts bénéficieront

aussi de l'initiative, car la réduction de leur revenu imposable facilitera leur accès à des allègements sociaux comme la réduction des primes d'assurance maladie et les bourses d'étude.» Et de fustiger ses adversaires, à commencer par le PLR, «qui n'a jamais refusé un allègement fiscal», ainsi que le PS, qui n'a pas toujours dédaigné la solution proposée.

Vérification faite, le groupe socialiste a effectivement approuvé à la quasi-unanimité, en 2010, une initiative parlementaire de la conseillère nationale Meier-Schatz (PDC, SG) qui proposait déjà de défiscaliser les allocations familiales. Aujourd'hui, il caresse plutôt l'idée d'un rabais d'impôt d'un même montant pour chaque

enfant. Un projet d'initiative populaire est à l'étude. Eveline Widmer-Schlumpf, intéressée, pourrait aussi prendre les devants en reprenant l'idée à son compte.

Pas pour l'Etat

Le PDC préfère un tiens que deux tu auras. Le sénateur soleurois Pirmin Bischof rappelle

que les allocations familiales sont financées par les employeurs. «Ils versent plus de cinq milliards de francs par année. Cet argent n'a jamais été destiné à l'Etat, mais aux familles. Le fisc en récupère indûment un milliard.»

Pour les adversaires du projet, ce milliard ne peut pas être effacé sans conséquences. La socialiste bernoise Nadine Masshardt souligne que le manque à gagner fiscal conduit toujours à des programmes d'économie qui touchent durement les petits revenus. «Faux», rétorque Christophe Darbellay. «Cet argent va revenir dans le circuit économique par le biais de la consommation. On dit toujours que les réformes fiscales génèrent de la croissance. Pourquoi est-ce que ce serait vrai pour les entreprises et pas pour les individus? Ce pays vieillit à vue d'œil. La politique familiale est un investissement dans l'avenir.»

Adversaires unis

Le PDC se retrouve bien seul à défendre cette position. Il n'est soutenu que par deux petits partis marginaux: le Parti évangélique et l'Union démocratique fédérale. Par contre, ses adversaires ont formé un comité interpartis qui réunit le PS, le PLR, les Verts, les Vert'libéraux et le PBD. Reste l'UDC, qui déterminera aujourd'hui son mot d'ordre. ●

Querelle de chiffres

Combien vais-je économiser sur mes impôts si l'initiative est acceptée? Voilà la question que se posent toutes les familles qui ont encore un enfant à charge. Une chose est sûre: plus le revenu du ménage est élevé, plus le gain fiscal sera important, notamment parce que les petits revenus ne paient pas d'impôt fédéral direct. Il variera aussi en fonction du canton et de la commune de résidence.

Pour les adversaires de l'initiative, la défiscalisation des allocations familiales avantage outrageusement les gros revenus. Ses partisans soulignent au contraire que toutes les familles sont gagnantes, même si c'est à des degrés divers. Chacune des parties choisit les données qui correspondent le mieux à sa vision.

De grosses différences...

Afin de prouver que les petits revenus sont gagnants, le PDC prend l'exemple de familles avec deux enfants disposant d'un revenu annuel de 50 000 francs ou de 70 000 francs (voir infographie ci-dessus). Mais il s'agit du revenu imposable après déductions. Par contre, les détracteurs de l'initiative comparent des revenus bruts qui correspondent à la feuille de salaire. Il en résulte des économies d'impôt très différentes. Prenons l'exemple de Lausanne. Avec un revenu imposable de 50 000 francs, une fa-



Une chose est sûre: plus le revenu du ménage est élevé, plus le gain fiscal sera important. KEYSTONE

mille avec deux enfants économise 1038 francs par année. En revanche, avec un revenu brut de 50 000 francs, le gain se réduit à 314 francs, selon les calculs livrés par la conseillère nationale vaudoise Rebecca Ruiz. Celle-ci mentionne par ailleurs un gain de 2478 francs pour la famille disposant d'un revenu brut de 250 000 francs. Le PDC répond que ce n'est pas représentatif, car 73% des familles avec enfants disposent d'un revenu imposable inférieur à 100 000 francs. ●

Le revirement de l'UDC

L'assemblée des députés de l'UDC adoptera aujourd'hui son mot d'ordre sur l'initiative du PDC. Si le parti se montrait cohérent, il devrait combattre le projet. Pendant les débats parlementaires, il l'a en effet fermement combattu aux côtés de la gauche rose-verte, du PLR, des Vert'libéraux et du PBD.

Depuis lors, on constate cependant un complet revirement. Une quarantaine de conseillers nationaux UDC qui avaient voté contre l'initiative PDC au Parlement se retrouvent dans le comité de soutien.

Même le président du parti, Toni Brunner, a retourné sa veste. Dépité, le PBD argovien Bernhard Guhl ironise sur les effets de l'année électorale, mais Christophe Dar-



Du côté de l'UDC, même le président Toni Brunner a retourné sa veste. KEYSTONE

bellay jubile. C'est un soutien de poids qui se dessine au moment le plus opportun.

«Un geste de mauvaise humeur»

Le conseiller national vaudois Jean-Pierre Grin fait partie de ces UDC qui ont changé leur fusil d'épaule. Il explique: «Au Parlement, nous avons réagi par un geste de mauvaise humeur après la décision de l'assemblée des députés de la PDC de combattre notre initiative demandant une déduction fiscale pour les parents gardant eux-mêmes leurs enfants. Nous estimions que le PDC n'avait pas tenu sa promesse. Fondamentalement, nous sommes cependant favorables à une baisse de la pression fiscale sur les familles. C'est pourquoi nous avons finalement décidé d'intégrer le comité de soutien.»

Hier soir, le comité central de l'UDC s'est prononcé en faveur de l'initiative. ●